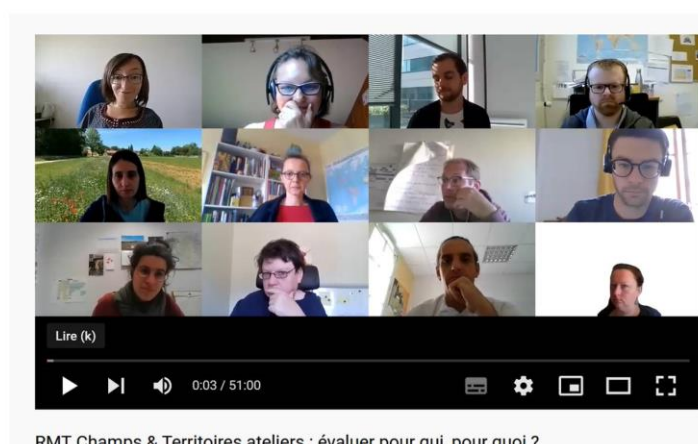


RMT CHAMPS & TERRITOIRES ATELIERS



Actes du séminaire « L'évaluation dans les territoires ateliers, pour qui, pour quoi ? » 9 juin 2021



RMT Champs & Territoires ateliers : évaluer pour qui, pour quoi ?

Marie Taverne, Laurette Paravano, Anne Schaub



Temps d'échange en visio entre territoires ateliers

L'évaluation dans les territoires ateliers, pour qui, pour quoi ?

9 juin 2021

Les 25 territoires-ateliers (TA) du RMT sont divers. L'idée de ces temps d'échange en visio est d'explorer différents aspects de cette diversité dans le but (1) de progresser dans l'interconnaissance, (2) de susciter la réflexion sur une thématique en s'appuyant sur deux TA aux approches contrastées, (3) d'identifier des questions d'intérêt commun pour construire un programme d'animation du réseau de TA.

Ces séances consistent en 1h de dialogue entre des représentants de deux TA, suivie d'1/2h d'échanges entre l'ensemble des participants répartis en petits groupes. Le dialogue entre les deux TA s'organise en trois temps : le représentant du TA A présente ce qu'il a compris et retenu du TA B et inversement, les représentants des TA s'adressent respectivement des questions, puis ils expriment ce que la découverte d'une autre approche que la leur a provoqué chez eux. Il se termine par quelques questions posées par les autres participants. Les échanges en petits groupes sont animés autour de deux questions : Qu'est-ce que le dialogue entre les deux territoires-ateliers a suscité en chacun ? Qu'est-ce que ce dialogue inspire pour le RMT ?

Le temps d'échange du 9 juin 2021 a porté sur l'évaluation dans les TA. Il s'est appuyé sur le Bassin d'Alimentation de Captage du Tremblay-Omonville et le projet Terres de Sources-Eau du Bassin Rennais en Ille et Vilaine.

Présents :

Magali Benoît (MAA-DGER), Lison Delsalle (Mairie de Clamecy), Violaine Deytieux (INRAE, TA CA-SYS), Mélissa Dumas (Réseau CIVAM), Hana Ghlouci (SERPN, TA BAC Varras-Moulineaux), Matthieu Hirschy (ACTA), Vincent Jehanno (EPLFPA Castelnaudary, TA Semer l'avenir), Robin Lalu (CA89, TA BAC du Péruseau), Sébastien Louyot (CA57), Jean-Robert Moronval (MAA-DGER), Laurette Paravano (CA89), Virginie Parnaudeau (INRAE Rennes), Marie-Sophie Petit (CRABFC), Alexandre Pierre (CRAB, TA Terres de Sources), Wilfried Queyrel (AgroSup Dijon), Raymond Reau (INRAE), Anne Schaub (CRAGE, TA Rhin-Vignoble-Grand Ballon), Marie Taverne (INRAE), Olivier Therond (INRAE Colmar)

Dialogue entre les deux TA

Pour un aperçu des deux TA, il est possible de se référer aux descriptions en annexe. Nous axons le compte rendu sur la discussion.

Alexandre Pierre (Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne), qui intervient dans le cadre du projet Terres de Sources, a présenté ce qu'il retenait du Bassin d'Alimentation de Captage du Tremblay-Omonville. Marine Gratecap (Syndicat d'Eau du Roumois et du Plateau du Neubourg), qui intervient sur le Bassin d'Alimentation de Captage (BAC) du Tremblay-Omonville, n'ayant pas pu être présente, Laurette Paravano a présenté ce qu'elle retenait du projet Terres de Sources. L'échange de questions entre les TA n'a pas eu lieu.

Ce que la découverte du travail mené sur le BAC du Tremblay-Omonville a provoqué chez Alexandre

Les modalités d'action sont similaires à celles d'autres Bassins versants, notamment en Bretagne. Il y a en revanche des particularités. L'approche basée sur un modèle est intéressante en termes de pédagogie pour les agriculteurs, pour leur compréhension de ce qui se passe sur leurs parcelles, sur le territoire et en souterrain par rapport au chemin de l'eau. De plus, malgré l'absence de contrainte technique, économique, réglementaire (la DDT est dans une posture de collaboration) ou temporelle (le projet n'a pas de échéance définie), les agriculteurs sont motivés. Cela va à l'encontre d'un discours fréquent sur la nécessité de contraintes pour que les choses avancent. On voit aussi une évolution dans le projet, signe d'une appropriation par les agriculteurs. Par exemple, l'idée d'aller au-delà des exigences réglementaires pour la partie fertilisation est envisagée alors qu'elle avait initialement été écartée.

Questions adressées par les participants

- A propos du BAC du Tremblay-Omonville (les réponses ont été apportées par Hana Ghlouci)
 - *Les agriculteurs choisissent-ils comme ils veulent leurs pratiques ? N'ont-ils pas privilégié pour la plupart le piégeage des nitrates pour vider les sols de leur azote en fin d'été ?* Les agriculteurs ont eu le choix des solutions à mettre en œuvre sur leurs exploitations, comme l'introduction de couverts pièges à nitrates (CIPAN) ou le raisonnement de la fertilisation. Collectivement, ils ont choisi de privilégier l'introduction de couverts. En entrée d'hiver, on mesure les reliquats d'azote dans les parcelles pour vérifier que les valeurs respectent les objectifs fixés.
 - *Quelle est la place du modèle dans le processus (uniquement au début ou en routine) ?* Le modèle a été utilisé au début pour comprendre le fonctionnement du BAC et calibrer. Il n'est plus utilisé aujourd'hui.
 - *Quel est le seuil défini pour le déclenchement des PSE ? Comment a-t-il été défini ? Comment est-ce accepté par les agriculteurs ?* Un travail d'économie expérimentale a été mené, sur le consentement des agriculteurs à payer et à recevoir, à propos de la mise en place de couverts pour piéger les nitrates dans certaines successions culturales prioritaires. Dans ce cadre, les agriculteurs ont indiqué à partir de quel prix ils seraient prêts à mettre en place ce service en tenant compte de ce que cela leur coûterait. En termes d'acceptation, certains ne comprenaient pas bien pourquoi être payé pour un service qu'ils rendaient déjà. D'autres n'étaient pas prêts d'emblée à entrer dans ce système mais ont accepté car le risque en cas de non atteinte de l'objectif est limité (il faut payer l'analyse de reliquat mais il n'y a pas de pénalité). Cela a aussi permis à certains agriculteurs d'engager des montants pour améliorer leurs couverts (investissement dans du matériel agricole spécifique).
- A propos du projet Terres de Sources
 - *Qu'est-ce qui est privilégié en termes de qualité de l'eau, les nitrates, les phosphates ou les produits phytosanitaires ?* Aujourd'hui, sur les cinq bassins versants qui alimentent Rennes et métropole, les produits phytosanitaires représentent la problématique la plus importante car le métolachlore, utilisé en maïs, et ses deux dérivés, passent à travers les filtres à charbon des stations de traitement de l'eau. Il y a aussi des problématiques liées au phosphore et aux nitrates mais seulement sur certains bassins versants. Pour le moment, le projet porte donc sur les produits phytosanitaires mais le cahier des charges de Terres de Sources est évolutif donc il n'est pas exclu qu'il intègre d'autres problématiques dans le futur.

- *Les modèles comme IDEA étant alimentés par des pratiques agricoles, quand ces pratiques sont déclarées par les agriculteurs (cf. falsification par certains agriculteurs de leur carnet de plaine), les simulations sont-elles fiables pour juger des services que les agriculteurs rendent à l'eau et au territoire ? Comment diagnostique-t-on que tel agriculteur fait de l'eau de qualité et que tel autre n'y arrive pas encore (pour les produits phytosanitaires c'est plus difficile, mais pour les nitrates et le phosphore des vérifications peuvent être faites au champ pour valider les simulations) ? Et comment accompagne-t-on celui qui n'y arrive pas ?* Le modèle IDEA donne une vision globale de l'exploitation d'un point de vue social, environnemental et économique. Il porte sur les pratiques, en culture comme en élevage, l'insertion de l'exploitation dans le paysage économique et territorial et les performances économiques. Une partie des données mobilisées relève d'une auto-évaluation (comment l'agriculteur se sent dans son métier, comment il situe son entreprise dans le territoire) et une autre, majoritaire, s'appuie sur des données factuelles et des données chiffrées issues de cette entreprise (déclaration réglementaire, bilan comptable ou autre). Le diagnostic réalisé à l'aide d'IDEA sert à identifier les thématiques sur lesquelles les agriculteurs ont besoin d'accompagnement. Cela débouche sur des idées d'amélioration, un plan d'action et un suivi sur plusieurs années. Comme dans tout diagnostic et activité de conseil il y a une part de confiance accordée à la personne quant aux données qu'elle fournit. Néanmoins, ces agriculteurs ne sont pas isolés : ils sont dans une filière où ils ont des contrats avec différents opérateurs. Ne pas faire confiance aux agriculteurs reviendrait à mettre en doute plusieurs filières. Par ailleurs, les agriculteurs qui rejoignent Terres de Sources sont motivés et les plus-values financières apportées par leur participation, via des débouchés plus rémunérateurs, ne leur sont pas accordées du jour au lendemain. Il va y avoir un suivi et plusieurs intervenants, au niveau du conseil (technicien cultures ou élevage) et de la filière, auront un regard sur les pratiques. Pour finir, la manière d'évaluer les actions menées dans Terres de Sources est définie par le comité stratégique et le comité scientifique du projet. Elle est évolutive, tout comme va l'être le cahier des charges proposé aux agriculteurs. Cette année est la première où tout le projet soit lancé. Pour l'évaluation, IDEA a été choisi pour le moment, avec 9 indicateurs sur les 53. Il n'y a pas d'évaluation de la qualité de l'eau à la parcelle mais des méthodes pour faire cela sont en cours de réflexion, notamment via un travail mené avec INRAE et avec des étudiants.

- *Des évaluations sont-elles menées sur les bassins versants de ce territoire indépendamment de Terres de Sources ?* Oui, chaque bassin versant a un programme qui lui est propre (qui était antérieur à Terres de Sources) et qui est fonction des enjeux locaux. Les évaluations portent sur les actions individuelles ou collectives menées auprès des agriculteurs (animation, mobilisation, sensibilisation) et sur la qualité de l'eau via des mesures annuelles réalisées par le Syndicat.

Pour des compléments, l'enregistrement de la plénière est disponible en replay ici : <https://www.youtube.com/watch?v=Akt2M2EZimE>

Echanges en petits groupes

- Groupe animé par Laurette Paravano : Magali Benoit, Hana Ghlouci, Matthieu Hirschy, Vincent Jehanno, Jean-Robert Moronval, Virginie Parnaudeau, Raymond Reau

Une précision sur le projet Terres de Sources – L'ambition est de diviser par deux le taux de nitrates d'ici à 2050. Le reliquat d'azote en entrée hiver est suivi dans les différents territoires.

Mise en perspective des deux TA – Les enjeux prioritaires des deux TA ne sont pas les mêmes : nitrates d'un côté et produits phytosanitaires de l'autre. Cela fait appel à des indicateurs d'impact différents (ils existent pour les nitrates mais pas pour les produits phytosanitaires). Par rapport au BAC du Tremblay-Omonville, le territoire de Terres de Sources est beaucoup plus vaste, avec 3000 agriculteurs et différentes entités qui interviennent, ce qui pose aussi des questions spécifiques, y compris pour l'évaluation. Dans le cadre du projet Terres de Sources, pour le moment il n'a pas été mis en place d'animation en proximité à vocation pédagogique vis-à-vis des agriculteurs comme dans le cas du BAC du Tremblay-Omonville.

L'amélioration pas à pas - L'amélioration continue de pratiques consiste à dire qu'on avance en marchant (pas à pas). Ce travail en gestion adaptative a des côtés intéressants mais dans beaucoup de territoires le principe d'amélioration continue consiste à faire « moins pire » qu'hier. C'est la distance parcourue par rapport à la ligne de départ qui est regardée, et non pas la distance à la ligne d'arrivée. On choisit de bonnes pratiques que l'on décide de généraliser et on considère que c'est bien quand plus de bonnes pratiques sont mises en œuvre aujourd'hui qu'hier. Un territoire qui part de très loin peut du coup être très loin du résultat attendu. L'amélioration continue a-t-elle un intérêt sans un principe d'amélioration de résultats ?

La définition de la ligne d'arrivée - Comment détermine-t-on la ligne d'arrivée dans le cas d'un projet multi-acteurs ? Les objectifs sont-ils partagés entre les acteurs du territoire ou chacun a-t-il ses propres objectifs en percevant les attendus des autres comme des contraintes ? L'enjeu dans les TA n'est-il pas de partager une logique d'action claire, précise et intégrée par tous ? La négociation d'objectifs partagés et des délais pour les atteindre semble fondamentale. Cela suppose de se comprendre. Fixer des objectifs en termes d'application de pratiques agricoles ne permet pas forcément d'atteindre les résultats souhaités, d'où l'importance d'avoir un objectif au-delà du changement de pratiques. L'évaluation permet d'avancer.

L'évaluation des résultats hors nitrates – Pour le moment, on ne sait pas évaluer les résultats des pratiques agricoles sur la diffusion des produits phytosanitaires et du phosphore dans l'eau. Dans le cadre du projet Terres de Sources, un travail qui associe les agriculteurs et les animateurs est amorcé à ce sujet.

Des indicateurs d'évaluation intermédiaires – La distance à la ligne d'arrivée pose la question de la temporalité des réponses [*probablement la temporalité d'apparition des effets des pratiques sur l'état de l'écosystème visé*]. Quand le temps de réaction est très long, est-ce que d'autres indicateurs faciles à mesurer et avec un délai de réponse plus rapide ne pourraient pas être renseignés, comme par exemple la biodiversité ?

Est-ce que l'évaluation vaut toujours le coup ? – Certains TA ont pour le moment peu réfléchi à la question de l'évaluation. Est-ce que cela vaut toujours le coup, vue la complexité ? La question se pose par exemple pour un projet de développement de cultures associées en bio, avec mise en place d'un outil de tri et de stockage adapté et de filières locales. L'objectif de départ est d'augmenter le nombre de cultures possibles sur les exploitations pour répondre à différentes demandes du territoire (en débouché local et non local). Cela s'inscrit dans une recherche de

valeur ajoutée en bio et d'une plus grande capacité à réagir face aux marchés. Le temps sera long pour voir des résultats sur la qualité de l'eau.

Synthèse par Laurette – L'évaluation sur les TA est une question chaude soulevant plusieurs points :

- ✓ Une démarche d'amélioration continue peut avoir un intérêt mais la question de sur quoi porte l'objectif (avec objectif de résultat) est centrale
 - ✓ La taille des TA peut soulever des problématiques méthodologiques spécifiques en termes d'évaluation
 - ✓ L'évaluation et l'animation auprès des agriculteurs vont de pair
 - ✓ Quand on s'attache à évaluer des résultats, on s'inquiète de ce dont on dispose pour cela (quels indicateurs d'impacts et quelles données ?)
 - ✓ En termes de temporalité on peut observer les pratiques au jour le jour mais les impacts se mesurent sur du plus long terme. Des impacts à plus court terme peuvent être intéressants à évaluer, comme par exemple la teneur en nitrates sous le champ.
 - ✓ Concernant la place de l'évaluation : Que veut-on faire de l'évaluation ? Quelle place lui donne la collectivité ?
- Groupe animé par Anne Schaub : Lison Delsalle, Violaine Deytieux, Mélissa Dumas, Robin Lalu, Sébastien Louyot, Marie-Sophie Petit, Alexandre Pierre, Wilfried Queyrel (prise de notes), Marie Taverne (prise de notes)

Qu'est-ce que cela suscite chez chacun de nous ?

Il y a un consensus entre participants sur le fait que l'évaluation est une question essentielle pour les TA.

N.B. : les éléments de la discussion ont été regroupés ci-dessous en différentes thématiques. Celles-ci sont inter-reliées et ne sont donc pas à considérer séparément.

Les moments de l'évaluation

On peut faire de l'évaluation à différents stades d'un projet : en amont de la mise en œuvre d'actions pour diagnostiquer la situation de départ, au fil du projet, à la fin. Dès la construction d'un projet, il est crucial de réfléchir à la façon dont les résultats seront évalués, or c'est une étape qui peut être éludée ou réalisée trop rapidement. Sur certains TA, au moment où les financeurs demandent de fixer les objectifs et indicateurs chiffrés d'un nouveau contrat, l'évaluation du contrat précédent n'a pas encore pu être faite. Au fil d'un projet, des événements peuvent se trouver lissés. Cela pose la question du pas de temps de l'évaluation.

L'évaluation pour quoi, pour qui ?

Sur l'un des TA dont le projet (en construction) vise aussi la qualité de l'eau, l'évaluation en est au démarrage et il s'agit pour le moment d'un état des lieux de l'agriculture du territoire du point de vue de la qualité de l'eau en amont du projet. Le but est de renseigner les agriculteurs pour les aider à se situer par rapport à un objectif pour les nitrates (par exemple une cible de reliquat azoté en entrée hiver) et un objectif pour les produits phytosanitaires (cible plus difficile à définir).

Sur certains TA, une évaluation est imposée par les financeurs. Dès la construction des programmes, ils demandent pour chaque action de définir des objectifs, des indicateurs de suivi et des indicateurs de résultat qui permettront d'évaluer l'atteinte des objectifs.

Les cibles de l'évaluation ne se limitent pas toujours aux financeurs et aux autres acteurs qui participent au projet. Certains projets sont amenés à inspirer le développement d'autres projets.

C'est alors aussi à prendre en compte dans l'évaluation, afin d'avoir des indicateurs qui intéressent le public ciblé par la diffusion des résultats (plus ou moins technique, plus ou moins proche du terrain).

La définition des objectifs à atteindre

Faut-il fixer un cap ou des objectifs chiffrés ? Comment fixer un objectif quand on sait que l'action d'animation à elle seule ne permettra pas de l'atteindre ?

Outils d'évaluation, méthodes d'évaluation, moyens pour évaluer

- La simulation, plus ou moins fiable selon les situations

Sur l'un des TA (bassin d'alimentation de captage), l'évaluation de la situation initiale en amont de la mise en place d'actions se fait par simulation à l'aide d'un modèle, SYST'N. Il n'y a pas de réalisation de mesures. Les grands types de systèmes de culture présents sur le territoire sont évalués du point de vue des pertes de nitrates et de produits phytosanitaires. Cela semble bien fonctionner pour certains systèmes de cultures et moins bien pour d'autres.

- Il manque parfois des méthodes ou des moyens pour évaluer

Il n'est pas toujours évident de relier les objectifs à des indicateurs chiffrés qui pourront être suivis au fil du temps. Par rapport à la qualité de l'eau en matière de nitrates, on peut faire un calcul de reliquat en entrée hiver par modélisation, mais pour les produits phytosanitaires c'est beaucoup plus compliqué, avec l'intervention de processus de ruissellement par exemple.

Sur certains TA, il y a un enjeu à prendre en considération plusieurs échelles spatiales emboîtées. Par rapport aux pertes de nitrates, des méthodes sont disponibles pour évaluer à l'échelle de la parcelle, de l'exploitation et du bassin versant. Mais par rapport à d'autres processus, comme par exemple les régulations biologiques, c'est en devenir. Se pose aussi la question de comment agréger les indicateurs pour travailler avec les acteurs. Sur un TA comme CASYS (cf. webinaire du 6 avril 2021), avec des hypothèses sur l'agencement de pratiques à l'échelle d'un paysage, l'ambition est de mener une évaluation à cette échelle mais l'évaluation de système de cultures à l'échelle parcellaire reste pour le moment ce que l'on sait faire.

Faire un suivi au fil d'un projet représente un gros travail : il faudrait des mesures simples pour évaluer l'atteinte des objectifs. Les chiffrages demandés par les financeurs lors de la construction du programme d'un BAC, qui serviront à évaluer les actions, incluent des aspects pour lesquels les moyens de collecter les données pour renseigner les indicateurs ne sont pas forcément disponibles.

Qui évalue ? Que fait-on de l'évaluation ?

Est-ce aux acteurs du terrain de faire l'évaluation de leurs actions ou a-t-on besoin d'un regard extérieur ? Comment rebondit-t-on après l'évaluation d'un projet ?

Qu'est-ce que cela inspire pour le RMT ?

Il serait intéressant de développer le sujet de l'évaluation tous ensemble :

- Faire des échanges de pratiques (entre animateurs ?) par groupe d'enjeu prioritaire (ex : qualité de l'eau, régulations biologiques, alimentation locale...) : mettre en commun les indicateurs d'évaluation mobilisés par les uns et les autres (côté technique), ainsi que la façon de les utiliser dans le projet (place de l'évaluation dans le projet). Identifier à partir de cela les manques en termes de façon d'évaluer, en explicitant en quoi c'est difficile à évaluer (pourrait contribuer au Domaine 5 du RMT « Accompagnement dans le changement » qui intègre des réflexions sur le métier d'animateur).
- Mettre en commun les réflexions des groupes pour identifier des questions communes à travailler en inter-enjeu et des questions spécifiques à continuer à travailler en groupe intra-enjeu.

- Pour les questions méthodologiques, se rapprocher de l'axe « Production de connaissances et de méthodes » du RMT, dans la perspective de combler des manques de connaissances en partant des cas concrets identifiés. On pourrait aussi éventuellement chercher à construire un outil, dans le cas où ce besoin aurait émergé, par exemple des indicateurs intermédiaires pour l'impact phyto sur la qualité de l'eau ou la manière d'agréger les indicateurs et de mener une évaluation à l'échelle d'un TA.

Contacts des organisatrices du temps d'échange :

Laurette Paravano, Chambre d'agriculture de l'Yonne : l.paravano@yonne.chambagri.fr

Anne Schaub, Chambre Régionale d'agriculture Grand Est : anne.schaub@grandest.chambagri.fr

Marie Taverne, INRAE Clermont-Ferrand : marie.taverne@inrae.fr

Annexes : Description des deux TA

Projet Terres de Sources : <https://www.eaudubassinrennais-collectivite.fr/blog/terres-de-sources-des-producteurs-engages/>

BAC du Tremblay-Omonville :

RMT
CHAMPS &
TERRITOIRES
ATELIERS

Des agriculteurs producteurs d'une eau de qualité vis-à-vis des nitrates : ex du BAC du Tremblay-Omonville

Contact : marine.gratecap@serpn.fr

- **Objectifs**
Produire une eau de qualité vis-à-vis des nitrates sur le BAC du Tremblay-Omonville
- **Période de travail** : depuis 2014 jusqu'à aujourd'hui
- **Animateur du territoire atelier** : Marine GRATECAP (SERPN)


► **Acteurs & leurs rôles dans le territoire atelier**

- Le SERPN : animation, accompagnement technique
- Les agriculteurs sur le BAC : producteurs d'eau sur le BAC

Un circuit court, sans intermédiaire, pour créer un lien de confiance entre producteurs d'eau et consommateurs

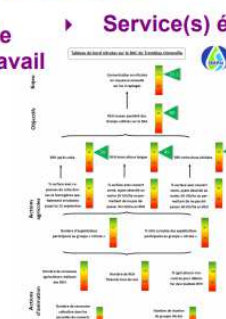
► **Espace concerné par le projet & échelles de travail**

- BAC de 6200 ha
- 5900 ha de SAU



► **Service(s) écosystémique(s)**

1. Objectif de résultat eau brute
2. Objectif de résultat sur le BAC
3. Objectif de résultat au champ
4. Objectif de résultat sur les actions d'animation



► **Démarche du projet, 1^{ères} réalisations**

2013

- Modélisation pour déterminer l'objectif de résultat (Nitrascope®)

➔

2014 à 2018

- Animation collective pour retranscrire les objectifs BAC à des objectifs dans le champ
- Construction du tableau de bord et de l'observatoire (Dynameau®)

➔

2017 à 2021

- Construction d'un Paiement pour Service Environnemental
- Suivi de l'efficacité du PSE pour mobiliser le maximum d'agriculteurs, accélérer l'impact des changements de pratiques et les pérenniser (INTERREG CPES)

Réunion de lancement Vendredi 25 septembre 2020

BAC de Tremblay-Omonville	
Objectifs des actions menées dans le territoire atelier	Pas d'une usine de traitement de l'eau et objectif de ne pas avoir à en construire une => agir en préventif, en amont, avec les agriculteurs
Services attendus du territoire	Eau de qualité aux captages Problématique nitrate : teneurs en nitrate de 49mg/l en moyenne depuis 20 ans (des dépassements de norme au début des années 2000 sur des hautes eaux)
Espace concerné	L'aire de captage couvre 6200ha, la SAU représente 90% de l'AAC et concerne 130 agriculteurs (dont 60 couvrent 80% des surfaces => « prioritaires »). L'AAC est située sur le plateau du Neubourg, zone céréalière, proche du port de Rouen.
Acteurs	Le SERPN : régie de l'Eure qui regroupe 100 communes sur un territoire très rural, exploite 13 points d'eau situés dans la nappe de la craie Un comité de pilotage réunit le SERPN, l'AESN, la chambre d'agriculture, la DDT et des représentants agriculteurs. Pas de réglementation envisagée
Animateurs	Marine Gratecap – animatrice du SERPN en charge de la protection de la ressource
Actions	<ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic des pratiques : n'a pas permis de connaître les impacts sur la qualité de l'eau - 2013 : Modélisation de l'infiltration matricielle (transferts verticaux à travers la craie, avec Nitrascope) : la modélisation a montré que l'eau bue aujourd'hui a 30 ans - Pour avoir 37 mg/l dans 30 ans, 2 grands scénarios possibles : <ul style="list-style-type: none"> • Soit avoir moins de 60kg/ha de REH en moyenne à l'échelle des champs cultivés de l'AAC • Soit transformer 750ha de cultures en prairies ⇒ Les agriculteurs ont opté pour le scénario « moins de 60kg/ha de REH ». - Cet objectif pour l'AAC a été décliné en objectif par succession, sur la base d'un assolement type. Les agriculteurs ont opté pour être plus exigeants sur certaines intercultures en mobilisant le levier « piégeage d'azote » (intercultures longues avant culture de printemps, ou après colza par ex) pour se permettre de ne pas toucher au lin (culture où le REH est élevé - 150-200uN – même si peu fertilisé). - Les agriculteurs ont mis de côté le levier ferti, considérant qu'ils étaient bons car respectaient la réglementation. ⇒ Les agriculteurs ont préféré et se sont engagés sur des résultats et restent libres des moyens d'y parvenir. - Mise en place d'un observatoire : état des champs au moment de la recharge de la nappe (en lien avec la stratégie « piégeage » privilégiée par les agriculteurs + mesure des REH - Diagnostic des résultats (piégeage, REH) et tableau de bord : <ul style="list-style-type: none"> • Suivi individuel des 60 agriculteurs prioritaires, diagnostic de leurs résultats • Au niveau du territoire : Présentation du tableau de bord (résultats des REH et des indicateurs relatifs aux moyens mis en

	<p>œuvre par la collectivité) en réunion collective des agriculteurs => ils discutent des résultats, des pratiques ; et en comité de pilotage</p> <p>⇒ Boucle d'amélioration continue : expertise se crée au fur et à mesure des années au niveau des agris et de l'animateur qui permet de comprendre et améliorer pour tendre vers de meilleurs résultats</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2019 : Mise en place d'un PSE : <ul style="list-style-type: none"> • Co-construit avec les agriculteurs • Dans le cadre d'un projet Interreg, financé par l'AESN • L'agriculteur perçoit 80 à 125€/ha selon les cultures si REH < objectif + bonus collectif s'il est engagé dans la démarche (qu'il perçoit même s'il n'atteint pas l'objectif) <p>⇒ Le PSE a permis de motiver, stimuler, certains ont acheté du matériel pour réussir les couverts. Mais pas de toucher des agriculteurs éloignés de la démarche.</p>
Pour aller plus loin	
Evaluer quoi	<p>Résultats des champs (REH, biomasses), en absolu : sont-ils satisfaisants</p> <p>⇒ L'effet des pratiques de l'année dans le contexte de l'année sur le risque d'émission de nitrate vers l'eau</p> <p>Échelles de la parcelle et du territoire</p>
Évaluer pour quoi	<ul style="list-style-type: none"> - Piloter les actions à mener : les actions réalisées par les agri ont-elles été efficaces sur le résultat recherché, faut-il les réorienter. - Montée en connaissances des agri sur les processus d'effet des pratiques sur la qualité de l'eau (aussi une conséquence de l'évaluation). - Rémunérer les agriculteurs pour le service rendu (PSE).
Evaluer pour qui	<ul style="list-style-type: none"> - Agriculteurs pour piloter leurs actions en vue d'obtenir les résultats attendus et être rémunérés (PSE). - La collectivité pour piloter l'animation et pour évaluer l'efficience de l'animation.
Evaluer quand	Tableau de bord édité chaque année
Evaluer comment	<ul style="list-style-type: none"> - Modélisation pour déterminer les résultats des champs qui conduisent à une qualité d'eau acceptable (attendu). - Mesures au champ (obtenu) : REH, biomasse (utilisation de la méthode MERCI pour évaluer l'N absorbé par les couverts) - Extrapolation aux champs non mesurés sur la base d'observations - Analyse de l'écart entre obtenu et attendu : au niveau individuel de chaque agriculteur et au niveau du territoire
Evaluer par qui	collectivité

Terres de Sources	
Objectifs des actions menées dans le territoire atelier	Accélérer la transition agroécologique et alimentaire sur le territoire du bassin rennais, en s'appuyant sur l'alimentation avec production locale + eau de qualité
Services attendus du territoire	Relocalisation de l'économie Sur l'eau : baisse des phytos, phosphore et nitrate dans l'eau en 2035 et 2050 ; répercussion sur les coûts de potabilisation (- 500k€)
Espace concerné	Le label « terres de sources » concerne le territoire du Pays de Rennes + les AAC qui alimentent Rennes. 12 points de prélèvement d'eau (superficiels surtout, également souterrains), sur 5 bassins versants ruraux, 3000 agriculteurs alimentent 500 000 habitants de l'agglomération rennaise
Acteurs	Le syndicat des Eaux du bassin rennais porte le projet Terres de Sources, qui réunit 80 partenaires et prestataires. Côté agriculture : Chambre d'agriculture, Agrobio, CETA entre autres Gouvernance : <ul style="list-style-type: none"> - Comité stratégique → fixe la stratégie - Comité décisionnel → Pilote - Comité d'agrément (sur des projets d'entreprise qui vont s'insérer dans TdS (ex. : produit biocontrôle) → apporte conseil - Comité scientifique → apporte conseil - Groupes de travail thématiques → apporte conseil
Animateurs	Eaux du bassin rennais porte le projet. Au niveau agricole : les acteurs se sont réparti le développement des différentes filières pour être complémentaires Alexandre Pierre - CA : anime les filières légumineuses + quinoa et blé bio panifiable + animateur du BV de la Haute Rance (un des territoires a enjeu eau potable géré par la collectivité eau du bassin rennais)
Actions	2 grandes voies pour agir : <ul style="list-style-type: none"> - Label « Terres de sources » - marchés publics pour la restauration collective Et en perspective : <ul style="list-style-type: none"> - S'ouvrir à la restauration collective privée - Extension aux produits bio-sourcés (pas seulement alimentaires) - Création d'une SIC (société coopérative d'intérêt collectif) pour activités de grossiste qui sont du ressort du privé que la collectivité ne peut pas avoir aujourd'hui de par son statut

	<p>3 axes de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Évolution de l'offre aux agris pour améliorer l'eau (filières, nouvelles cultures) avec rémunération juste - Développement de la demande : éducation à l'alimentation, circuits courts... - Faire le lien offre et demande <p>Les partenaires agricoles se sont répartis les filières pour être complémentaires. La CA s'occupe des cultures et mises en filière des légumineuses à graines, du quinoa, du blé bio panifiable + circuits courts / éducation à l'alimentation</p> <p>Engagements des agriculteurs intégrés dans Terres de sources : 3 étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Respect d'un cahier des charges : molécules phytos interdites (Métaldéhyde, diméthénamide et S-métolachlore = celles dont les métabolites passent les filtres de potabilisation), pas d'OGM, pas huile de palme, pas d'antibio en préventif - Diagnostic IDEA => évaluation des 3 piliers de la durabilité, 9 indicateurs mis en avant par la collectivité (sans exigence de note mini) - Être accompagné dans une démarche de progrès sur 4 ans = afficher volonté de progrès, qui est un des messages du label <p>⇒ Objectif de 750 agriculteurs engagés d'ici 10 ans</p> <p>Le projet du label TdS est issu des réflexions nées des actions menées de façon volontaires sur les AAC dan l'optique de reconquête de la qualité de l'eau → appui levier économique.</p> <p>Actions sur les BV pour la qualité de l'eau (ex de ce qui se fait sur le BV de la Haute Rance avec les producteurs de porcs sur le phosphore) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Animation : sensibilisation, mobilisation - Actions volontaires des agriculteurs (collectif, individuel).
Pour aller plus loin	
Evaluer quoi	<p>Plusieurs strates : Financement / TdS / Filières / BV / Agriculteurs</p> <p>A l'échelle des exploitations : évolution positive sur 4 ans d'indicateurs de pratiques favorables à la qualité de l'eau</p> <p>⇒ L'évolution sur 4 ans de pratiques a priori favorables à la qualité de l'eau</p> <p>Au niveau des BV :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Indicateurs relatifs à l'animation et la participation des agriculteurs - Indicateurs de réalisation d'actions

	- Pas d'indicateur d'impact
Evaluer pour quoi	Attribuer un label qui conditionne l'accès au marché de la restauration collective publique locale Utiliser en termes d'image Essaimage à d'autres territoires
Evaluer pour qui	<ul style="list-style-type: none"> - Agriculteurs : pour être rémunérés. - Collectivité pour évaluer l'efficacité de l'animation et avoir des arguments à utiliser pour son image (nb d'agri labellisés avec obj de 25% des exploitations). - GMS et restauration collective : arguments commerciaux. - Etat (TIGA) : Financements de projets durables sur le territoires et répliquables.
Evaluer quand	Diagnostic individuel des exploitations tous les 4 ans BV : évaluation annuelle des actions d'animation
Evaluer comment	<p>Diagnostic IDEA : choisi par le comité scientifique de TdS car exhaustif, reconnu par ministère, et comme le projet TdS s'appuie sur les différents piliers de la durabilité c'est l'outil qui était pertinent 9 indicateurs de pratiques sélectionnés par la collectivité, plus en lien avec les objectifs de TdS Travail en cours pour compléter IDEA avec des indicateurs plus spécifiques aux problématiques de qualité de l'eau</p> <p>Filières : évaluation propre à chaque filière (indicateurs relatifs à l'animation, aux volumes produits, etc.)</p> <p>Evaluation globale du projet TdS : co-construction de la méthode d'évaluation du projet en cours</p>
Evaluer par qui	<p>Offre-demande : collectivité</p> <p>Qualité eau : collectivité</p> <p>Indicateurs de pratiques : la collectivité délègue : Diagnostic : l'agri choisit parmi les partenaires de Terres de Sources (CRAB, Agrobio35, CETA). Suivi intermédiaire (y-a-t'il évaluations intermédiaires ?) : selon les cultures dominantes dans l'exploitation : CRAB, Agrobio35 ou CETA. Au bout de 4 ans : la collectivité choisit qui évalue</p>